



ASSOCIATION LE VOLANT DE L'ESQUIROT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

07/07/2022

PROCES-VERBAL

Le Volant de l'Esquirot (CASH Badminton)
Sandrine DUMERGUE
Mairie de Sainte Hélène
1 place du onze novembre
33480 Sainte Hélène
06 62 89 20 97
contact@volant-esquirot.fr

Convocation : 19/06/2022
Membres du bureau : 7
Présents : 7
Représenté : 0
Absent excusé : 0

Le lundi 07 juillet 2022, à Sainte Hélène (33480), à 19h10, les membres de l'association Le Volant de l'Esquirot se sont réunis, au gymnase, Route des Landes, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Présidente.

Etaients présents :

DUMERGUE Sandrine, Présidente	SENTOUT Jean Mickaël, Vice Président
DUMERGUE Christophe, Trésorier (par téléphone)	VOSGIEN Corinne, Secrétaire
FAGOT Julie, membre actif	RODZIEWICZ Maud, membre actif
DESTRUHAUT Fabienne, membre actif	

ORDRE DU JOUR

1. Mot de la Présidente
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30/07/2021
3. Rapport moral
4. Rapport financier
5. Rapport sportif
6. Renouvellement des membres du bureau pour la saison 2022/2023 (postes bénévoles à pourvoir : secrétaire et membre actif)
7. Projets saison 2022/2023
8. Vote du budget prévisionnel saison 2022/2023
9. Grille tarifaire saison 2022/2023
10. Planning des entraînements
11. Questions diverses

1. Mot de la Présidente

Madame la Présidente remercie les personnes présentes, plus nombreuses que lors de la dernière assemblée.

Elle remercie notamment Messieurs Fabrice RICHARD, 1^{er} adjoint de la commune de Sainte Hélène, en charge de l'éducation, de la jeunesse, des sports et des loisirs, des ressources humaines, et Gaël RIPOCHE, président du Club Athlétique de Sainte Hélène (CASH), club omnisport regroupant 12 sections, dont le Volant de l'Esquirot, pour plus de 800 adhérents.

Elle remercie les membres du bureau, les entraîneurs et les bénévoles pour leur implication dans la vie du club.

Elle informe également que Mesdames Maud RODZIEWICZ, membre actif et Corinne VOSGIEN, secrétaire, sont démissionnaires. Ainsi, les postes sont à pourvoir.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30/07/2021

Madame la Présidente soumet le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30/07/2021 à l'approbation de l'assemblée, s'enquiert des éventuelles observations et recueille le vote.

Madame la Présidente rappelle que ce procès-verbal a été mis en ligne sur le site internet du club et n'a fait l'objet ni d'observation, ni de remarque.

Le procès-verbal est validé à l'unanimité.

3. Rapport moral

Cette année, le club comptait 68 licenciés répartis de la façon suivante :

19 adultes

49 jeunes : 21 jeunes compétiteurs et 28 loisirs

Madame la Présidente donne la parole à M. Laurent SARSIAT, entraîneur pour les joueurs loisirs. Il informe l'assemblée qu'il devrait y avoir une augmentation des inscriptions des jeunes pour la prochaine saison. De plus, sur les 28 jeunes loisirs de cette saison, 4 seraient intéressés pour pratiquer de la compétition.

Voici le programme de la saison écoulée :

- 09 et 10 octobre 2021 : tournoi de Sainte Hélène (sénior)
- 28 novembre 2021 : accueil d'un TDJ2
- 01 avril 2022 : loto du badminton. Les partenariats seront à renégocier pour la prochaine saison, notamment avec BUT
- 22 mai 2022 : accueil du TDJ 5
- 02 et 03 juillet 2022 : Tournoi de l'Esquirot (jeunes & vétérans)

Le club de l'Esquirot remercie Monsieur le Maire de Sainte Hélène et les services techniques de la ville pour le prêt de matériel

L'ensemble des bénévoles est également remercié pour sa présence et sa participation active.

Un grand merci également aux membres du bureau pour leur travail, leur implication ainsi qu'à Messieurs Olivier BERTHONNIERE pour la partie publicitaire, et Fabrice BOUTOULE pour le

don d'une imprimante couleur, et Mme Marie-Hélène BOISSEAU pour la réalisation d'affiches publicitaires.

Madame la Présidente soumet au vote des membres de l'assemblée le rapport moral.

Après s'être enquis d'éventuelles remarques, le rapport moral n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité

4. Rapport financier

Madame la Présidente donne la parole à Monsieur le Trésorier.

M. Christophe DUMERGUE explique que le bilan prévisionnel est à l'équilibre.

La proposition est détaillée succinctement de la façon suivante, en attendant l'arrêt des comptes du CASH :

Catégorie	Prévisionnel	Réel	Commentaires
60 - Achats	18 950,00	12 726,94	Comprend les achats pour les tournois ainsi que le paiement des cours (Guillaume). La projection prévoit une année normale
61/62 - Services	8 050,00	1 032,95	Comprend tous les frais de location / déplacement arbitrage liés aux tournois
65 - Charges	9 120,00	7 442,86	Comprend les engagements de tournoi et les licences
Total charges	36 120,00	21 202,75	
70 - Activités	19 150,00	10 677,50	Comprend recettes des tournois / loto ...
74 - Subvention	3 870,00	1 564,00	Comprend aide Etat / Région / Ligue
75 - Recettes diverses	13 100,00	8 922,00	Comprend Dons / Publicités / Cotisation adhérents
Total recettes	36 120,00	21 163,50	
Reste	0,00	-39,25	

Les deux postes les plus importants en termes de dépenses sont l'achat de volants et les frais liés au règlement de la prestation de l'entraîneur.

Il est à noter, d'une part, les dépenses suivantes : 1 032€ environ de frais d'arbitrage, frais de location, 7 440€ environ d'engagements en compétition et les licences, d'autre part, 10 600€ environ de recettes et 8 920€ environ relatifs aux dons et adhésions.

Madame la Présidente soumet au vote des membres de l'assemblée le rapport financier.

Après s'être enquis d'éventuelles remarques, le rapport financier n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport sportif

Madame la Présidente donne la parole à Monsieur Guillaume HAENSLER, entraîneur du club pour les compétiteurs.

« La reconstruction. Après quelques années difficiles où le club a vu partir de nombreux adultes et vu les résultats des jeunes baisser vertigineusement, il semblerait qu'à nouveau, la politique sportive amène à une reconstruction saine.

En interclub : avec très peu d'adultes compétiteurs, il était difficile d'engager de nombreuses équipes. Nous repartons des divisions districts comme nous l'avions fait il y a une petite dizaine d'années, pour reconstruire petitement le club que nous avons il y a 4 ou 5 ans. Nous avons engagé cette année 4 équipes en interclubs et l'une d'elle monte dans la division supérieure. Bravo

à tous pour l'implication sportive. Il y a de grandes chances que l'année prochaine nous puissions aligner autant d'équipe, voire une ou deux de plus.

Classement général des clubs : nous avons remporté à plusieurs reprises ce classement général des clubs il y a quelques années. Mais depuis 4 ans, le titre nous échappait. C'est une récompense importante qui vient souligner une nouvelle fois la bonne direction sportive que le club prend. Que tous les jeunes soient félicités de leur engagement et de leur participation à ce titre. Bien entendu, ce n'est pas le seul indicateur, mais il reste important.

Les autres indicateurs importants sont le nombre de jeunes qualifiés au championnat de Gironde et au championnat Régional. Cette année, nous sommes le club le plus représenté sur les deux championnats. Avec 13 titres au Championnat de Gironde, nous sommes le club le plus titré.

Performances individuelles : elles sont nombreuses. On citera les titres régionaux de Clara, Anaëlle et Inès, titres qui les conduiront à participer au championnat de France à Mulhouse. On citera aussi la victoire individuelle au classement général des TDJ de Alexandra, Inès, Anaëlle, Luka et Romane. On citera encore la victoire au classement général des TRJ de Romane. Enfin, parmi les plus importantes distinctions, notons la participation au DAN de Inès, c'est seulement la deuxième fois que le club compte dans ses rangs une jeune fille de ce niveau.

Mais au-delà des résultats qui brillent, il y a tous les deuxièmes et les troisièmes... Je n'oublie pas le fabuleux podium du championnat de Gironde en SD cadette qui a vu quatre Sainte Hélénoises aux quatre premières places. Je n'oublie pas non plus que les résultats ne sont pas les seuls indicateurs de la progression. Quasiment tous les jeunes et adultes ont eu une vague de progressions très importantes entre le mois de janvier et le mois d'avril.

Le bilan sportif du club est plutôt positif cette année et cela fait du bien après quelques années de disettes où le club avait perdu son âme. Et il ne faut jamais oublier que dans le sport amateur, le plus important reste le plaisir pris sur les terrains et l'image positive que l'on peut donner de son club. La tenue, le fair-play et les autres valeurs de bon esprit sont bien celles qui nous tiennent le plus à cœur. »

Madame la Présidente donne la parole à Monsieur Laurent SARSIAT, entraîneur du club pour les jeunes loisirs.

Il indique qu'il n'y a pas eu de dépense particulière pour les jeunes joueurs en loisir. L'ensemble de la saison s'est bien déroulé. Il remercie vivement les jeunes joueurs compétiteurs, de s'être impliqués dans l'aide à l'encadrement un mercredi par mois. Cela a permis un soutien le temps d'avoir un groupe de joueurs loisirs plus homogènes.

Il espère que cette expérience sera renouvelée pour la prochaine saison.

6. Renouvellement des membres du bureau pour la saison 2022/2023 (postes bénévoles à pourvoir : secrétaire et membre actif)

Les personnes suivantes sont démissionnaires :

- Corinne VOSGIEN, secrétaire
- Maud RODZIEWICZ, membre actif

Les candidatures reçues pour cette nouvelle saison sont les suivantes :

- Sandrine DUMERGUE, présidente
- Jean-Mickaël SENTOUT, vice-président
- Christophe DUMERGUE, trésorier

- Laëtitia SENTOUT, secrétaire

Membres actifs :

- Julie FAGOT, pour l'animation de la page Facebook
- Fabienne DESTRUHAUT, pour la gestion des inscriptions aux compétitions
- Mathias DUVAL-ARNOULD, pour l'animation sur site web

Madame la Présidente soumet au vote des membres de l'assemblée les candidatures proposées venant composer le bureau.

Après s'être enquis d'éventuelles remarques, l'ensemble des candidatures n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

7. Projets saison 2022/2023

Pour rappel, la règlementation autorise aux clubs girondins uniquement la possibilité d'organiser deux tournois (éventuellement 3 si le club reçoit une compétition régionale organisée par la Ligue Régionale de Badminton).

Pour information, le calendrier des TDJ n'est pas encore publié.

- Tournoi sénior : 15 et 16 octobre 2022 : ce tournoi, auparavant organisé en septembre, est déplacé au mois d'octobre. En effet, le mois de septembre est un peu trop tôt dans le début de la saison, les joueurs ne sont pas tous licenciés, ce qui engendre des problèmes organisationnels.
- Loto : vendredi 31 mars 2023, si accord de la mairie
- TRJ : 06 et 07 mai 2023 : d'une part, 4 autres clubs ont également candidaté pour recevoir cette compétition et, d'autre part, notre club a peu de souplesse quant au choix de la date en raison de l'indisponibilité du gymnase, celui-ci étant bloqué pour plusieurs week-ends par le club de tennis de table
- Tournoi de l'Esquirot : 01 et 02 juillet 2023

8. Vote du budget prévisionnel saison 2022/2023

Madame la Présidente propose de reconduire le même budget prévisionnel que la saison passée.

Elle informe qu'il y aura moins de sponsor.

A l'avenir, les maillots du club ne seront plus floqués avec la publicité des sponsors afin d'éviter de faire de la promotion pour un partenariat obsolète.

Elle soumet au vote des membres de l'assemblée le budget prévisionnel proposé.

Après s'être enquis d'éventuelles remarques, le budget prévisionnel n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

9. Grille tarifaire saison 2022/2023

Aucune modification par rapport à l'année passée.

Il est rappelé que le règlement est séparé entre la licence FFBAD et la cotisation au club. Il y a donc deux règlements à faire.

Type de joueur	Montant Licence FFBAD	Montant cotisation club 2022/2023	Montant total licence FFBAD + cotisation club
Jeune loisirs	46,00€	59,00€	105,00€
Jeune compétiteur	46,00€	89,00€	135,00€
Adulte loisirs	56,00€	69,00€	125,00€
Adulte compétiteur	56,00€	94,00€	150,00€
Adulte Adhérent (assurance personnelle à la charge de l'intéressé, sans entraînement)	0,00€	60,00€	60,00€
Adulte Adhérent (ayant déjà une licence dans un autre club, possibilité de faire les entraînements)	0,00€	100,00€	100,00€

Ces tarifs comprennent :

- prise en charge de l'inscription aux compétitions organisées par le Club,
- prise en charge des inscriptions pour les championnats départementaux, régionaux, nationaux,
- prise en charge des inscriptions aux championnats Interclubs, ainsi que les boissons pour les rencontres à domicile,
- prise en charge de 4 tournois (6 en fonction des finances en fin de saison) pour les compétiteurs adultes
- fourniture des volants pendant les séances d'entraînement et pendant les matchs Interclubs à domicile.

Pour les jeunes :

- prise en charge de 6 tournois pour les compétiteurs jeunes ne participant pas aux championnats départementaux, régionaux, nationaux
- prise en charge de l'inscription au Trophées Départemental Jeunes (TDJ)
- prise en charge à hauteur de 50% Club / 50% famille sur toutes les dépenses des compétitions suivantes : Trophée Régional Jeunes (TRJ), Circuit Inter-régional Jeunes (CIJ), Circuit Élite Jeunes (CEJ) et championnats régionaux.

Madame la Présidente donne la parole à M. Guillaume HAENSLER.

Celui-ci soumet la proposition de prise en charge à 100% par le club des dépenses réalisées à l'occasion des compétitions suivantes : Trophée Régional Jeunes (TRJ), Circuit Inter-régional Jeunes (CIJ), Circuit Élite Jeunes (CEJ) et championnats régionaux. En effet, cette prise en charge totale était mise en place il y a quelques années.

Monsieur le 1^{er} adjoint et Monsieur le Président du CASH apportent quelques précisions financières.

En effet, la subvention de fonctionnement versée par la commune au CASH s'élève à environ 32 000€. 22 000€ environ assurent le paiement du salaire du personnel employé au sein du CASH et 10 000€ sont versés aux sections sportives, la répartition étant réalisée en fonction du nombre de

leurs licenciés.

L'excédent du CASH a permis de couvrir les salaires pendant la crise du COVID.

M. Guillaume HAENSLER demande si les associations sportives auraient un intérêt à quitter le CASH afin d'acquérir leur autonomie, certaines associations bien gérées venant compenser les associations déficitaires.

M. Gaël RIPOCHE répond que le CASH omnisport permet d'assurer un tissu associatif conséquent sur la commune et de soutenir de petites associations ou associations en difficultés. Si cette structure n'existait pas, l'activité sportive serait organisée au travers de société à but lucratif, ne facilitant pas l'accès au plus grand nombre d'administrés. La commune perdrait 30 % de ses associations.

M. Jean-Mickaël SENTOUT, vice-président du Volant de l'Esquirot, précise que le montant de la subvention versée à l'association est de 680,00€ pour la saison 2021/2022.

Cependant, M. Guillaume HAENSLER, reprend en indiquant que la prise en charge à 100% des frais des compétitions pour les jeunes permettrait un meilleur accompagnement des familles.

Monsieur le Premier Adjoint indique qu'il n'est pas possible à l'ensemble des associations de demander la prise en charge totale des frais liés aux compétitions faites par les jeunes. Peut-être cibler certaines familles en difficultés. Mais il revient à chaque section de gérer au mieux en fonction de ses priorités en restant dans l'enveloppe attribuée, celle-ci pouvant être évolutive.

Madame la Présidente reprend en indiquant qu'un tarif dégressif est instauré de la manière suivante :

- 10% de remise à la 3ème licence (pour la plus chère)
- 20% de remise à la 4ème licence (pour la plus chère)

Le bureau continuera ses efforts de gestion, le maintien des partenariats en place et leur développement, si possible.

Il est rappelé que de nombreuses aides financières sont mises en place afin de faciliter l'accès au sport pour toutes les familles (source : https://www.mes-allocs.fr/guides/aides-sociales/aide-financiere-pour-le-sport/#Laide_au_sport_du_CGOS) :

- Aides financières de la CAF :
 - ✓ Aide au sport de la CAF
 - ✓ Coupon Sport de la CAF
- Aides spécifiques de la CAF
 - ✓ Les aides au temps libre
 - ✓ Le Pass'Sports loisirs CAF
 - ✓ Les tickets loisirs jeunes
- Les aides au sport locales
- Les aides au sport du CGOS
- Les aides pour le sport de haut niveau

10. Planning des entraînements (entraînement dirigé, interclub et jeu libre)

Il est proposé 2 créneaux adultes, 2 niveaux jeunes, du jeu libre ainsi que des interclubs :

Jour	Créneau horaire	Public concerné	Entraîneur
Lundi	18h30/20h00	Entraînement jeunes compétiteurs (poussin-benjamin-minime)	Guillaume
	20h30/22h30	Entraînement adultes niveau I débutant	Guillaume
Mardi	20h30/22h30	Jeu libre Adultes & rencontres Interclubs	/
	16h00/17h30	Entraînement jeunes Loisirs	Laurent
Mercredi	17h30/19h00	Entraînement jeunes grand compétiteurs	Guillaume
	20h30/22h30	Entraînement adultes niveaux II & III	Guillaume
Jeudi	18h45/20h15	Entraînement jeunes grands compétiteurs & jeu libre Adultes et Jeunes	Guillaume
	<i>(horaires susceptibles de modifications en fonction de la disponibilité de l'entraîneur)</i>		

Reprise des entraînements :

- Compétiteurs : lundi 05 septembre 2022 avec M. Guillaume HAENSLER
- Jeunes loisirs : mercredi 07 septembre 2022 avec M. Laurent SARSIAT

11. Questions diverses

- Forum des associations

Samedi 03 septembre 2022

- Projet d'équipes interclubs 2022/2023

En cours de réflexion pour satisfaire le plus grand nombre de joueurs. Le choix de la composition des équipes sera effectué par M. Guillaume HAENSLER.

- Inscriptions

Ouverture des inscriptions dès à présent.

Pour faciliter les inscriptions aux tournois, tous les compétiteurs doivent rendre leur dossier complet rapidement.

Le compte-rendu sera mis en ligne dans les meilleurs délais sur le site internet du club.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente déclare la séance levée à 20h05.